

1. Un partenariat Ville-Université

L'université d'Orléans fête cette année ses 700 ans. En effet, c'est en 1306 qu'elle fut consacrée par cinq bulles du pape Clément V. Mais, après la fermeture des universités en 1793, y compris celle d'Orléans, ce n'est que quelques siècles plus tard que l'université émergea de nouveau. Premier partenariat de la ville et de l'université, il s'agissait pour le maire d'Orléans élu en 1959 et le premier recteur de la nouvelle Académie créée en 1961, d'établir au Sud de Paris "le premier grand campus universitaire européen" selon l'expression du ministre de l'éducation nationale de l'époque. Le premier acte fut l'acquisition de 400 ha du Domaine de la Source, coup d'envoi d'une grande opération lancée au début des années 1960 avec le campus universitaire, mais aussi la création de la ville nouvelle de la Source, l'arrivée de plusieurs laboratoires de recherche du CNRS et l'installation du Bureau de recherches géologiques et minières.

Le premier plan d'aménagement du campus conçu par l'architecte Olivier-Clément Cacoub sera appliqué jusqu'à la fin des années 1980. En 1992/1993, dans le contexte immobilier du schéma Université 2000, un nouveau schéma directeur est élaboré dont les options seront intégrées dans le POS de la ville d'Orléans. La troisième et dernière étape de l'aménagement du campus commence en 2001 avec le choix par l'université, maître d'ouvrage, de Florence Mercier, paysagiste, qui a pour mission de réaliser un schéma directeur. Les objectifs du projet : confirmer les principes structurants du campus, achever la mise en valeur de ses espaces remarquables et améliorer la sécurité sur l'ensemble du site.

Le campus boisé d'Orléans la Source, une centaine d'hectares, situé à 10 km du centre ville, est distribué, depuis fin 2000, par la première ligne de tramway qui le traverse d'Ouest en Est, puis du Nord au Sud, avec trois stations.

"La Ville s'efforce depuis une dizaine d'années de s'associer le plus possible aux projets d'aménagement du campus, aussi il nous a paru essentiel d'appuyer l'Université dans sa démarche de réaménagement lumière et paysager", souligne Philippe Bousser, chargé de mission Enseignement supérieur et Université/Ville d'Orléans.

Aujourd'hui, l'université compte quatre UFR, un institut polytechnique (Polytech'Orléans), quatre instituts universitaires de technologie et 15 000 étudiants. Depuis 2004, l'université d'Orléans est entrée officiellement dans le dispositif d'harmonisation européenne, LMD.

2. Un sdal dès 2000

En 1999, l'université dresse un état des lieux de l'éclairage du campus et fait un constat inquiétant : le matériel en place a plus de 30 ans, est devenu inefficace, et surtout la sécurité des usagers n'est plus assurée. *"Nous avons lancé une consultation, explique Alain Plançon, chargé de mission Prospective et Aménagement, et c'est à Yves Adrien, Atelier Coup d'éclat, que nous avons confié le schéma directeur d'aménagement lumière."*

Le sdal s'articule autour de trois vecteurs fondamentaux :



Le tramway traverse la perspective du château.

- créer une image nocturne du campus rassurante, attractive et identifiante de façon à permettre aux étudiants de s'approprier leur université ;
- restaurer l'adéquation harmonieuse entre natures et fonctions d'espaces publics, typologies d'éclairage et tonalités de lumière ;
- accéder à un équilibre de la trame lumineuse nocturne générale qui offre une nouvelle lecture du campus, exploitant ainsi les fonctions signalétiques de la lumière.

Vision extérieure du campus

Le campus est situé au Sud d'Orléans, entre le parc floral et le quartier de la Source, territoire d'un Grand Projet de Ville. Pour le concepteur lumière, l'image du campus doit se composer avec l'environnement lumineux existant pour permettre une meilleure perception nocturne et rendre son équilibre à l'ensemble. Il serait utile d'homogénéiser l'éclairage des voies périphériques en ne gardant que quelques mises en valeur particulières, comme certaines entrées du campus.

Dans la même logique, les accès devraient recevoir un traitement particulier. Le sdal en a retenu quatre, qui sont soit de réels accès de l'université, soit des signaux qui marquent des entrées visuelles :

- **l'entrée Nord-Ouest** : sa mise en valeur va de paire avec un traitement plus général, paysager et lumineux, de l'axe historique du château de la Source au bâtiment Polytech'Galilée. Pour marquer cette entrée et dégager visuellement cet axe, Yves Adrien recommande la création d'un mât spécifique de grande hauteur qui assure à lui seul l'éclairage de l'entrée et un signal fort du campus ;
- **l'entrée Sud-Ouest** : elle correspond actuellement à un accès uniquement visuel, dans l'axe du château et pourrait être mise en valeur par un éclairage spécifique du bâtiment, voire être reconfigurée pour devenir une véritable entrée au campus ;
- **l'entrée Sud-Est** : peut être signalée par l'éclairage architectural de l'UFR de lettres, langues et sciences humaines ;
- **l'entrée Nord-Est** : une mise en lumière du mur du parc floral et des arbres est recommandée pour rompre avec l'éclairage fonctionnel de la voirie.

L'organisation intérieure du campus

Pour Yves Adrien, cette organisation visuelle est étroitement liée à la pratique des usagers : *"les parcours sont déjà tracés par les étudiants, il faut veiller à ce que la lumière les accompagne mais ne les dirige pas"*. Ainsi, il propose de renforcer la centralité du lac qui occupe le cœur du campus et autour duquel se trouvent les restaurants afin qu'il devienne, non pas

un lieu à éviter, mais bien au contraire un endroit convivial et attirant. Pour ce faire, la promenade sera éclairée par un mobilier d'éclairage piétonnier, associé à un éclairage végétal de la lisière, avec au centre un éclairage aquatique du lac lui-même.

Le passage du tramway est l'occasion de créer de multiples liaisons transversales entre le centre du campus et la périphérie, aussi son tracé doit-il être mis en lumière en adéquation avec les cheminements piétons.

Par ailleurs, un des objectifs du sdal est, bien entendu, de permettre aux étudiants de se déplacer en toute sécurité dans le campus et les cheminements seront traités avec une attention particulière aux sous-bois pour éviter à l'utilisateur "d'être vu sans voir". Les mises en lumière architecturales et végétales mettront en œuvre des tonalités de lumière différentes selon les espaces considérés.

Enfin, la perspective du château a fait l'objet d'un double projet, paysager et lumineux, dont les travaux ont débuté à l'été 2006.

3. L'aménagement lumière de la perspective du château

Yves Adrien estime que la perspective joue un rôle de valorisation nocturne déterminant dans son rapport au contexte environnant, parc et ville. Dans la réponse aux différents besoins engendrés par l'usage (piétons, cycles, véhicules), l'éclairage doit faire face certes, mais aussi et surtout respecter le statut exceptionnel de la perspective du château de la Source. Celle-ci



L'aménagement lumière de la perspective constitue le lieu d'un enjeu particulier qui tient à la construction d'un nouvel équilibre dans la composition de l'image nocturne du campus.

n'est ni un paysage urbain, ni un paysage forestier, ni un paysage de type espaces verts, et si elle emprunte des éléments à chacune de ces formes paysagères, elle ne se réduit à aucune d'entre elles. Yves Adrien la considère comme un "grand paysage, grand dans le sens où les différents éléments de la perspective risquent, du fait de l'ampleur des lieux, d'être privés d'une cohérence globale et de s'exposer à la juxtaposition et à la dissociation quand ils devraient réclamer une cohésion organique ou leur intégration réciproque".

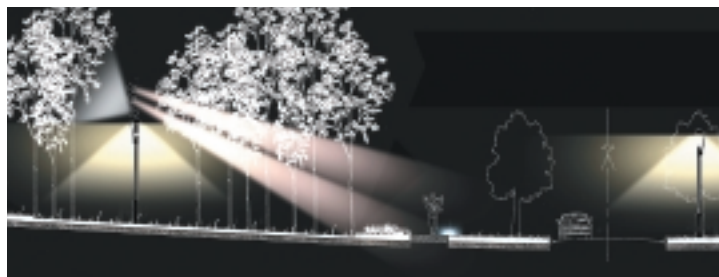
La perspective est marquée, à chacune de ses extrémités, par une architecture à laquelle il était essentiel de donner une présence nocturne adéquate. Ainsi, le château et les corps de bâtiment

Polytech'Galilée feront chacun l'objet d'une mise en lumière. "Au château la thématique d'une image plus conventionnelle et respectueuse du caractère his-

torique du bâti, au bâtiment Galilée, le cachet nocturne plus contemporain qui sied à l'esprit de son architecture", précise Yves Adrien.

Les lisières boisées qui cadrent la perspective recueillent aujourd'hui la plus grande part d'ombre. La situation s'inverse dans le projet d'éclairage : une part importante de lumière provient du sous-bois, afin de diffuser la quantité de lumière nécessaire, de conforter la pratique par l'extension du périmètre des perceptions visuelles aux sous-bois, d'user de la richesse nocturne des frondaisons végétales des lisières.

Le mobilier lumière n'a pas été choisi pour ses seules performances techniques, il devait par ailleurs offrir une esthétique et une qualité de matériau qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de développement durable, comme l'a souhaité Cécile Dioux, responsable du service immobilier et technique de l'université. *"Le garant de la pérennité esthétique réside certainement dans une forme d'élégance faite*



Une part importante de la lumière provient du sous-bois pour un éclairage fonctionnel qui conforte la pratique des usagers en bénéficiant de la richesse nocturne des frondaisons végétales des lisières.

de sobriété et de discrétion, tandis que la pérennité technique appelle la réunion de différents composants de qualité", souligne Yves Adrien.

La réussite d'un projet comme l'aménagement lumière de la perspective du château s'évalue, *in fine*, au degré d'appréciation prononcé par les visiteurs, les riverains certes, mais aussi et surtout, par les usagers.

1 Yves Adrien, concepteur lumière, Atelier Coup d'éclat.



Il est nécessaire de donner à chaque extrémité de la perspective une présence nocturne adéquate : à Politech'Galilée, le cachet nocturne contemporain qui sied à l'esprit de son architecture.